

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Salle de la Mairie de CHAVEIGNES le :
Mardi 13 janvier 2015 à 20 H 00

Et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.
Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire,
Philippe DUBOIS

ORDRE DU JOUR

- ✓ N°2015-01-13-01 : Approbation du compte rendu du 09 décembre 2015
- ✓ N°2015-01-13-02 : Projets communaux 2015
- ✓ N°2015-01-13-03 : Questions diverses

Séance du 13 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le treize janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 08 janvier 2015, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DUBOIS, Maire.

Etaient présents : Philippe DUBOIS, Éric DEVIJVER, Françoise MANCEAU, Alain MONTAS, Raymond LAMBESEUR, Arlette ARNAULT, Catherine JEAN, Pierre LEFEVRE, Olivier DESMÉ, Dominique DARDENTE, Cynthia DIEU-COURRÈGES, Paul KAELEBEL, Éric NAVARRE, Francisco LUCIO-DOMINGUEZ.

Était excusée : Marie-Rose MÉRON.

Marie-Rose MÉRON a donné pouvoir pour la représenter, parler et voter en son nom à Arlette ARNAULT.
Olivier DESMÉ a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande une minute de silence en mémoire des victimes des attentats récents.

DELIBERATION N°2015-01-13-01 **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 09 DECEMBRE 2014**

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 09 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2015-01-13-21 **PROJETS COMMUNAUX 2015**

Monsieur le maire rappelle que la commune bénéficie, cette année, d'une subvention de 20 000 € pour la voirie dans le cadre du Contrat Département de Développement Solidaire.

Le projet prioritaire est la réfection de la voirie Allée de Verrières dont l'estimatif s'élève à 54 159 € H.T. avec l'assainissement des eaux pluviales.

Pour les autres travaux de voirie (avec éventuellement enfouissement de réseau) et la signalétique (panneaux manquants, à remplacer ou à rénover), la commission voirie se réunira le 19 janvier à 9 h.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il a demandé la collaboration de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales pour les projets d'aménagements :

- de la Coupure du Parc afin de sécuriser cette zone (Intermarché, maison des producteurs...)
- de différentes zones (cheminements vers la voie verte, pistes cyclables ...)

Monsieur le Maire rappelle la possibilité de confier la compétence éclairage public au SIEIL : l'adhésion est de 276 € TTC/an et le coût de la prestation de maintenance est de 19,50 € par luminaires soit 2 944,50 € TTC/an (151 points lumineux sur la commune).

Deux postes incendie seront changés cette année.

Un devis a été demandé à l'entreprise BOUCHER Ludovic pour créer de nouveaux branchements pour les guirlandes. L'achat de guirlandes sera nécessaire.

Dans le cadre du fleurissement, il est proposé de créer des écriteaux aux noms de chaque espèce de sauges.

L'éclairage du passage piéton devant le garage Aubert est à revoir.

Des premiers devis ont été demandés pour l'aménagement du cimetière. Il est discuté de la possibilité de réaliser un columbarium.

DELIBERATION N°2015-01-13-03 **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Dominique DARDENTE fait remarquer que l'eau de la route va chez M. HACAULT, au Verger. D'autres personnes sont dans le même cas.
- ✓ Pierre LEFEVRE signale que l'eau de la route rentre également sous le porche de M. Florent HUGUET, à la Coupure du Parc
- ✓ Les souches qui gênaient la plantation des arbustes derrière la mairie ont été arrachées.

- ✓ Mr Le Maire informe que M. GREAU J .Marie, Les Lisons, a fait une déclaration à son assureur car il se plaint de projections sur son mur de clôture venant de la voirie. Un expert a été désigné mais M. le Maire rappelle que M. GREAU avait refusé que la commune réalise les travaux prévus.
- ✓ Dans le bourg, la chaussée est dégradée du côté de la cabine téléphonique. Un aménagement peut-être prévu avec la salle des fêtes dans le cadre du plan d'accessibilité.
- ✓ Monsieur le Maire rappelle que la trésorerie est fermée depuis le 1^{er} janvier mais que des permanences ont été mises en place.
- ✓ Réunion des commissions : voirie le 19/01 et fêtes et cérémonies le 02/02 à 20 h.
- ✓ Il est décidé de reconduire les fêtes communales existantes.
- ✓ Les panneaux d'entrée CHAVEIGNES doivent être nettoyés.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.